



Communiqué de presse – *Embargo fixé au 12.04.16, 00h15.*

## «Bon à Savoir» prépare son avenir

Lausanne, le 11 avril 2016 – **Contenu rédactionnel étoffé, présence multimédia renforcée et offre de services développée. Les Editions Plus misent sur la consolidation de leur titre phare *Bon à Savoir* qui réunit plus de 400'000 lecteurs, selon les derniers chiffres REMP.**

*Bon à Savoir* est l'un des titres les plus consultés en Suisse romande. Son lectorat en hausse (REMP 2016-1 : 401'000 lecteurs par numéro, +10%) atteste la confiance du public. En 20 ans d'existence, ce titre est devenu **LA référence conso** en offrant aux consommateurs romands de nombreuses enquêtes exclusives, des tests indépendants, des comparatifs produits, une multitude d'informations pratiques et des conseils juridiques.

Forte de ce succès, la société propriétaire du magazine, les Editions Plus S.à r.l., a décidé de se concentrer sur le développement de son titre phare en renforçant son contenu rédactionnel. L'intensification de la présence multimédia et de l'offre de services aux consommateurs sera également au cœur de la nouvelle stratégie.

Parallèlement, *Tout Compte Fait*, second magazine des Editions Plus, dédié à l'économie domestique, ne paraîtra plus sous sa forme actuelle. Ses thèmes forts (argent, prévoyance, successions, etc.) viendront enrichir dès septembre 2016 la nouvelle édition augmentée de *Bon à Savoir*. Cette réorientation induit malheureusement quatre licenciements au sein des Editions Plus. Un plan social est proposé aux personnes concernées.

Grâce à cette évolution, *Bon à Savoir* envisage avec sérénité son avenir à long terme, en poursuivant sa mission d'information et de défense des consommateurs romands.

**Contact:** Zeynep Ersan Berdoz, directrice et rédactrice en chef, 079 607 99 69, [zeynep.ersanberdoz@bonasavoir.ch](mailto:zeynep.ersanberdoz@bonasavoir.ch)

La société Editions Plus S.à r.l., basée à Lausanne, édite les magazines d'information et de défense des consommateurs *Bon à Savoir* et *Tout Compte Fait*. Elle publie également une trentaine de guides pratiques sur les thèmes des assurances, des successions, de la prévoyance, du bail, de la propriété et de la santé.